

FLASH INFOS Academique

SNASEN Lille Novembre 2016

Le SNASEN UNSA de Lille fait le point de l'actualité académique.

59-snasen@unsa-education.org

Quelle indemnité pour les personnels sociaux de l'académie de Lille à partir de septembre ?

Grâce au SNASEN UNSA, le régime indemnitaire lié aux fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel (RIFSEEP) fait l'objet d'une augmentation mensuelle de 60 € pour tous les ASSAE à partir de septembre 2016 dans notre académie.

Le SNASEN UNSA dénonce depuis plusieurs années auprès du rectorat de Lille l'injustice subie par les personnels sociaux du MENESR : montant indemnitaire académique de 10% inférieur à la moyenne indemnitaire nationale. Le SNASEN UNSA de Lille se félicite que les revendications de justice indemnitaire soient enfin prises en compte car ils font l'objet d'une revalorisation significative au regard des responsabilités qu'ils assument dans le contexte social académique (même si cet indemnitaire reste inférieur de 10 à 15% de la moyenne interministérielle).

Le SNASEN UNSA reste défavorable au principe d'une rémunération individualisée au mérite, qui de surcroît, ne prend aucunement en compte les conditions d'exercice et la culture professionnelle.

Décision CTA du 29 septembre 2016

		Catégorie B		Catégorie A
		AS	ASP	CTSS
Montant annuel Sans reliquat sept 2016	Groupe 1	4699,20 €	4699,60 €	8592,96 €
	Groupe 2	4329,60 €	4329,6 €	7800 €
Bonus mensuel /2015 *		+ 60 €	+ 60 €	+178,75 €
Moyenne nationale 2014		3994 €	4385 €	6282 €
Moyenne inter ministérielle 2014		4939 €	5499 €	6948 €

* Bonus mensuel pour le groupe 1 pourra faire l'objet d'un réexamen après finalisation du travail sur les missions relevant du groupe 1.

Suite audience du 4 novembre 2016

Le SNASEN UNSA reçu en intersyndical par le secrétaire général de l'académie de Lille.

Une exigence pour le SNASEN UNSA :

Que notre employeur sorte du déni !

Les personnels sociaux de Lille sont touchés par des risques professionnels réels et spécifiques qui touchent leur santé et leur sécurité.

Préconisations immédiates du snasen :

1° Gestion de la crise

- Créer des espaces collectifs d'échanges sur les RPS spécifiques aux services sociaux
- La mise à disposition des collègues du service du service pluridisciplinaire de prévention : médecin, psychologue et personnels sociaux
- Redonner des marges de manœuvre aux responsables de service qui s'en sont vu complètement dépourvues jusqu'alors dans la gestion de la crise

2° Créer le registre en santé et sécurité au travail spécifique aux services sociaux (SST) et le DUERP dont le personnel social académique dépend

3° Lancer une démarche de Diagnostic des RPS au sein des services sociaux académiques, préalable à la mise en place d'un plan d'action de prévention des RPS

4° Saisine du CHSCT(S)

Le SNASEN a remis à Monsieur le secrétaire général un pré-diagnostic des risques psycho-sociaux des personnels sociaux de l'académie.

Propositions du secrétaire général :

- **Les missions** : reprise d'une réflexion au niveau académique sur les missions prioritaires sans attendre le national
- **La communication avec un groupe « mixte » AS/ Chefs d'établissement** pour une meilleure connaissance et acceptation de nos missions et modes de travail.
- **La formation** avec l'idée d'envisager de mettre en place de la supervision en commençant dans un bassin « pilote ».

Un groupe de travail sera programmé en décembre pour aborder ces sujets et établir un plan d'actions avec calendrier.

Le SNASEN UNSA reconnaît la qualité d'écoute de l'administration et restera vigilant à ce que les propositions se concrétisent.

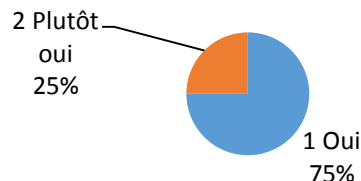
La prévention des risques psycho-sociaux a toujours été une préoccupation du SNASEN confortée par les conclusions du baromètre national du printemps 2016 (résultats consultables sur le site www.snasen)

Baromètre métiers UNSA éducation printemps 2016 Personnels sociaux Académie de Lille

FIERS de leur métier dans l'académie de Lille !

Plus fiers encore
Que les collègues des autres académies (+3%)

Aimer sa profession

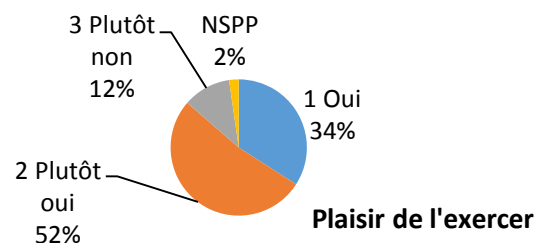


95% déclarent que leurs missions ont du sens pour eux (90% au niveau national)

Moins heureux dans l'exercice professionnel ?

Ils sont seulement 54% à ressentir de la reconnaissance (-10% par rapport au national)

Et à prendre plaisir à l'exercer (- 3%)



Moins de la moitié jugent leurs conditions de travail satisfaisantes

45% jugent leurs conditions de travail actuelles satisfaisantes (43% au niveau national)

Seulement 18% déclarent avoir vu leurs conditions de travail évoluer dans la dernière année (17% au niveau national)

Les trois premières exigences sont communes à celles des personnels sociaux des autres académies : pouvoir d'achat, charge de travail et perspectives professionnelles

**Le temps de concertation est annoncé comme une exigence plus prioritaire à Lille qu'ailleurs
La santé au travail également**